

JUN 0 + 18192

Assemblée générale Conseil de sécurité GENERALE

A/47/225 S/23998 26 mai 1992 FRANCAIS ORIGINAL: ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-septième session
Points 12, 18, 28, 30, 31, 33, 35, 40,
43, 47, 61, 79, 80, 81, 82, 83, 85
et 98 de la liste préliminaire*
RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL
APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI
DE L'INDEPENDANCE AUX PAYS ET AUX PEUPLES
COLONIAUX

LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET SES
CONSEQUENCES POUR LA PAIX ET LA
SECURITE INTERNATIONALES
QUESTION DE PALESTINE
REVITALISATION DES TRAVAUX DE
L'ASSEMBLEE GENERALE
POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT

SUD-AFRICAIN

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

QUESTION DE LA REPRESENTATION EQUITABLE

AU CONSEIL DE SECURITE ET DE

L'AUGMENTATION DU NOMBRE DE SES MEMBRES

OUVERTURE DE NEGOCIATIONS GLOBALES SUR

OUVERTURE DE NEGOCIATIONS GLOBALES SUR LA COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT

RESTRUCTURATION ET REVITALISATION DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES DANS LES DOMAINES ECONOMIQUE ET SOCIAL ET LES DOMAINES CONNEXES DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET CONSEIL DE SECURITE Quarante-septième année

^{*} A/47/50.

DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE

RAPPORT DE LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES
SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT
PROTECTION DU CLIMAT MONDIAL POUR LES
GENERATIONS PRESENTES ET FUTURES
COOPERATION INTERNATIONALE EN VUE
D'ELIMINER LA PAUVRETE DANS LES PAYS
EN DEVELOPPEMENT

CRISE DE LA DETTE EXTERIEURE ET DEVELOPPEMENT COOPERATION INTERNATIONALE POUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE ET LE DEVELOPPEMENT QUESTIONS RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME

> Lettre datée du 22 mai 1992, adressée au Secrétaire général par les représentants de l'Indonésie et de la Yougoslavie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous, représentants du Président du Mouvement des pays non alignés et du Président de la Réunion ministérielle du Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés qui s'est tenue à Bali (Indonésie) du 14 au 16 mai 1992, avons l'honneur de vous faire tenir ci-joint le communiqué de presse publié à l'issue de la Réunion (voir annexe).

Nous vous serions obligés de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale au titre des points 12, 18, 28, 30, 31, 33, 35, 40, 43, 47, 61, 79, 80, 81, 82, 83, 85 et 98 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentaire,

Représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Nana S. SUTRESNA

L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire,

Chargé d'affaires par intérim de la Mission de la République fédérative socialiste de Yougoslavie auprès de l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Dragomir DJOKIC

ANNEXE

Communiqué de presse publié à l'issue de la Réunion ministérielle du Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés tenue à Bali (Indonésie) du 14 au 16 mai 1992

- 1. La Réunion, au niveau ministériel, du Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés, s'est tenue à Bali (Indonésie) du 14 au 16 mai 1992 et a été ouverte par le Président de l'Indonésie, S. E. M. Soeharto, lors d'une séance solennelle. Les participants ont salué le discours éloquent qu'a fait M. Soeharto à cette occasion comme une contribution importante et utile et l'ont adopté comme document officiel de la Réunion.
- 2. Comme suite à l'accord obtenu à la réunion du Comité ministériel de méthodologie tenue à Larnaca (Chypre) les 3 et 4 février 1992, accord entériné par la suite par le Bureau de coordination réuni à New York le 27 février 1992, la Réunion ministérielle du Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés a été accueillie par l'Indonésie et présidée par S. E. M. Ali Alatas, Ministre indonésien des affaires étrangères.
- 3. Ont participé à la Réunion les représentants des pays suivants, qui sont membres du Mouvement : Afghanistan, Algérie, Angola, Bahreïn, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cap-Vert, Chili, Chypre, Colombie, Comores, Corée (République populaire démocratique de), Côte d'Ivoire, Cuba, Egypte, Emirats arabes unis, Ethiopie, Gabon, Ghana, Guatemala, Guinée, Guyana, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie, Kenya, Koweït, Lesotho, Malaisie, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mongolie, Mozambique, Namibie, Népal, Nicaragua, Nigéria, Oman, Ouganda, Pakistan, Palestine, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Qatar, République arabe syrienne, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Singapour, Soudan, Sri Lanka, Suriname, Swaziland, Tunisie, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yougoslavie, Zaïre, Zambie et Zimbabwe.
- 4. Ont assisté à la Réunion en qualité d'observateurs les représentants des pays, organisations et mouvements de libération nationale ci-après : Brésil, Chine, Costa Rica, Mexique, Philippines, African National Congress (ANC), Ligue des Etats arabes, Organisation de l'unité africaine (OUA), Organisation de la Conférence islamique (OCI), Pan Africanist Congress of Azania (PAC), Organisation des Nations Unies.
- 5. Assistaient également à la Réunion les délégations invitées des pays et organisations suivants : Allemagne, Australie, Autriche, Bulgarie, Canada, Espagne, Finlande, Grèce, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, République fédérale tchèque et slovaque, Roumanie, Saint-Marin, Saint-Siège, Suède, Suisse, Comité chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (ONU), Comité international de la Croix-Rouge, Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien (ONU), Comité spécial contre l'apartheid (ONU), Conférence des Nations Unies sur le commerce et le

développement, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Institut indien pour les études sur le non-alignement, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Organisation mondiale de la santé et Programme alimentaire mondial.

6. La Réunion a élu le bureau suivant :

Vice-Présidents : Algérie, Gabon, Ghana, Mozambique, Kenya,

Bangladesh, Inde, République islamique d'Iran, République arabe syrienne, Chili, Colombie, Guyana,

Panama, Malte.

Rapporteur général : Nigéria

Yougoslavie (de droit)

- 7. Les participants à la Réunion se sont félicités du fait que le Cambodge était de nouveau membre actif du Mouvement. Le Guatemala et l'Etat indépendant de Papouasie-Nouvelle-Guinée ont été admis comme membres à part entière, et la Chine s'est vu accorder le statut d'observateur.
- 8. Les participants à la Réunion ont également examiné les requêtes de la Croatie, qui demande le statut d'observateur, et de la Slovénie, qui demande le statut d'invité auprès du Mouvement des pays non alignés. Mais, faute de temps et compte tenu des vastes ramifications de la question, ces demandes seront examinées à la prochaine réunion du Bureau de coordination à New York, en vue de parvenir à une décision avant la dixième Conférence au sommet.
- 9. Pour mettre la dernière main aux préparatifs de la Réunion ministérielle, le Bureau de coordination s'est réuni au niveau des ambassadeurs et des hauts fonctionnaires le 12 mai 1992 sous la direction de S. E. M. S. Wiryono, Directeur général aux affaires politiques de l'Indonésie. Le Comité ministériel de méthodologie du Mouvement des pays non alignés s'est réuni le 13 mai 1992 sous la présidence du Ministre chypriote des affaires étrangères, S. E. M. George Iacovou, pour poursuivre ses travaux sur certaines questions d'organisation et de procédure en vue d'améliorer l'efficience et l'efficacité des méthodes de travail du Mouvement.
- 10. Les ministres se sont vivement félicités des préparatifs et dispositions pris par l'Indonésie en tant que pays hôte de la dixième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés qui doit se tenir à Jakarta du ler au 6 septembre 1992, et se sont également déclarés comvaincus que ce sommet serait un événement d'importance historique. Il donnerait également l'occasion de renforcer le rôle du Mouvement dans le nouvel ordre mondial, de forger une unité et une solidarité plus fortes entre les Etats membres et de souligner qu'ils sont décidés à jouer un rôle effectif et substantiel dans la direction des relations internationales.

- 11. S'inspirant des idéaux et des objectifs consacrés dans les dix principes de Bandung en 1955 et élaborés plus avant à la première Conférence au sommet des pays non alignés à Belgrade en 1961, et lors des sommets qui ont suivi, les ministres ont examiné et évalué les tendances actuelles des relations internationales. Ils ont rappelé l'examen détaillé de la situation internationale fait lors de la Réunion des Ministres des affaires étrangères des pays non alignés à Accra (Ghana) en septembre 1991, et ont évalué les importants changements qui avaient déjà commencé avant le neuvième Sommet et qui continuaient de se dérouler à un rythme accéléré.
- 12. Ils ont souligné que le monde contemporain était en train de se dégager de l'héritage et des distorsions de la guerre froide. La disparition des tensions entre l'Est et l'Ouest avait grandement amélioré les perspectives d'avenir pour la paix et la sécurité internationales et le désarmement, notamment le désarmement nucléaire, dont on comptait vivement tirer un "dividende de la paix" réel et important. Ils ont invité les Etats dotés d'armes nucléaires à progresser davantage sur la voie du désarmement nucléaire. L'affrontement n'était plus à l'ordre du jour, et les adversaires d'antan recouraient de plus en plus au dialogue et à la négociation pour régler leurs différends. Les longs conflits commençaient à céder le pas au processus de paix dans de nombreuses régions en crise et, de plus en plus, l'évolution des situations régionales incitait fortement à transformer les relations internationales. La création d'un nouveau gouvernement islamique et non aligné en Afghanistan devait contribuer à préparer le peuple afghan à participer au futur système politique de ce pays. On pouvait y voir un exemple éclatant de consolidation de la paix et de la stabilité pour diverses régions. Le Mouvement était fier d'avoir pris une position de principe qui avait favorisé les bouleversements spectaculaires balayant actuellement le monde entier. A cet égard, les ministres ont mis en exergue l'action menée par les membres du Mouvement en vue d'éliminer les causes des troubles et crises régionaux, par exemple le Sommet trilatéral de Téhéran sur le Haut-Karabakh. Les ministres ont vu une mesure positive dans l'acceptation par la Libye de la résolution 731 (1991) du Conseil de sécurité et lancé un appel à toutes les parties intéressées pour qu'elles règlent leurs différends de manière juste et pacifique.
- 13. Les ministres ont toutefois noté que l'évolution récente du monde vers l'unipolarité, caractérisée par de nouveaux éléments dans le complexe paysage politique international, pourrait réduire les possibilités de règlement des problèmes mondiaux actuels, car les intérêts et les besoins des pays non alignés et autres pays en développement n'étaient pas dûment pris en considération. Ils ont estimé que le Mouvement ne devrait pas perdre de vue le fait qu'une agitation prolongée, un sourd mécontentement et de violents conflits ravageaient encore certaines régions du monde, en Afrique, en Asie centrale et ailleurs.
- 14. Les ministres se sont déclarés profondément préoccupés par la tragique situation en Bosnie-Herzégovine et ont exigé la cessation immédiate des hostilités et de l'effusion de sang, le plein respect de l'intégrité territoriale de ce pays et le retrait sans délai de toutes les forces

extérieures de Bosnie-Herzégovine. Ils ont lancé un appel au Secrétaire général de l'ONU pour qu'il déploie des forces de maintien de la paix en Bosnie-Herzégovine afin de restaurer la paix et la sécurité au moyen d'un règlement pacifique. Les ministres ont invité instamment tous les pays intéressés à coopérer pleinement avec l'Organisation des Nations Unies et à appuyer tous les efforts de paix. Ils ont souligné combien il importait de préserver le patrimoine culturel de la Bosnie-Herzégovine, en particulier Sarajevo et Mostar, et déclaré qu'ils appuyaient les initiatives prises à cette fin. Ils ont en outre invité instamment la communauté internationale et l'Organisation des Nations Unies à fournir une aide humanitaire aux victimes du conflit. Ils ont exprimé l'espoir que la Yougoslavie réussirait à résoudre ses problèmes aussitôt que possible et continuerait de jouer un rôle actif et important dans les relations internationales, notamment dans le cadre du Mouvement des pays non alignés.

- 15. Les ministres ont estimé que la philosophie du Mouvement était plus pertinente que jamais, et que ses principes fondamentaux restaient inchangés. Cependant, pour une grande part, les aspirations des pays non alignés à une véritable égalité, une indépendance authentique et un développement libre de toute entrave n'étaient toujours pas satisfaites. Cherchant à réaliser les objectifs du Mouvement dans un contexte mondial en profonde transformation, les ministres ont jugé essentiel pour celui-ci qu'il s'adapte, de façon dynamique, le moment venu, aux nouvelles réalités internationales, et qu'il formule et applique les stratégies et méthodes appropriées. Le Mouvement serait capable, en resserrant ses liens d'unité et de solidarité, de tirer pleinement profit des nouvelles possibilités qui s'offraient, de répondre aux nouveaux défis que posait l'évolution de la situation et d'exercer une influence plus active sur la direction que prenaient les événements mondiaux comme sur la gestion des relations internationales.
- Le tournant radical que l'on observait actuellement dans les relations internationales rendait nécessaires la revitalisation, la restructuration et la démocratisation de l'Organisation des Nations Unies, élément central d'un processus multilatéral dynamique, que ce soit dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité ou dans celui de la promotion de la coopération internationale en faveur du développement. Les ministres ont souligné qu'il importait de se conformer pleinement à la Charte des Nations Unies et d'appliquer de manière non discriminatoire ni sélective les dispositions de la Charte et les résolutions de l'ONU. Ils ont accueilli favorablement l'action actuellement menée pour réformer l'Organisation et en améliorer l'efficience et l'efficacité, notamment les efforts que déploie le Secrétaire général. A cet égard, ils ont estimé qu'il était essentiel pour le Mouvement d'y participer plus activement. Ils ont jugé qu'une relation équilibrée entre l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité, le Conseil économique et social revitalisé et le Secrétaire général, était impérative. Sur ce point, il fallait donner un rôle plus important à l'Assemblée générale en tant qu'instance de délibération, de négociation et de prise de décisions sur toutes les questions d'intérêt mondial, conformément à la Charte. En outre, il convenait d'examiner la composition actuelle du Conseil de sécurité en vue de tenir compte de l'accroissement du nombre de Membres de l'Organisation et

d'en favoriser une représentation plus équitable et équilibrée. Il fallait une certaine transparence de fonctionnement et une démocratisation de la prise de décisions du Conseil de sécurité, notamment pour ce qui était de l'élargissement de sa composition. Dans ce contexte, le groupe du Mouvement des pays non alignés au Conseil de sécurité jouait un rôle déterminant.

- 17. Les ministres se sont félicités de la convocation de la Conférence de Madrid et des efforts de paix actuellement déployés en vue d'une solution juste, globale et durable au Moyen-Orient, au coeur de laquelle se trouvait la question de Palestine. Ils ont réaffirmé l'opinion selon laquelle la Conférence de paix devrait tendre à une application rapide des résolutions 242 (1967), 338 (1973), 425 (1978) du Conseil de sécurité et des autres résolutions pertinentes de l'ONU demandant le retrait d'Israël de tous les territoires arabes occupés et la protection du droit du peuple palestinien à l'autodétermination. Les ministres ont réaffirmé qu'ils condamnaient la politique d'agression, d'occupation, d'annexion et de répression d'Israël, ainsi que son refus persistant d'appliquer les résolutions sur la question de l'ONU. On ne pouvait souffrir que cette politique continue d'être appliquée. Il était profondément déplorable qu'Israël n'ait pas répondu positivement à l'initiative de paix du Conseil national palestinien, qui avait déjà présenté des propositions équilibrées et raisonnables, propices à un règlement global et juste du conflit arabo-israélien. Il était fort possible qu'un échec du processus de paix en cours affecte la paix et la sécurité internationales. C'est pourquoi la nécessité d'une solution juste, globale et durable de la question de Palestine était encore plus pressante aujourd'hui, et le Mouvement était tenu de la maintenir au premier rang dans l'ordre de ses priorités. ministres restaient convaincus qu'un règlement global devrait être négocié par le truchement de la Conférence internationale de la paix sur le Moyen-Orient, tenue sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies et avec la participation sur un pied d'égalité de toutes les parties en cause, notamment l'OLP et les membres permanents du Conseil de sécurité. Ils ont invité toutes les parties à ne ménager aucun effort pour s'associer à la recherche de solutions.
- 18. Le Comité ministériel des Neuf sur la Palestine s'est réuni sous la présidence de S. E. M. Ali Alatas (Indonésie) et a entendu un exposé d'information complet du Ministre des affaires étrangères de l'Etat de Palestine sur le processus de paix en cours au Moyen-Orient. Le Comité a partagé l'opinion selon laquelle Israël répugnait encore à aller de l'avant et admis qu'il fallait s'efforcer d'accélérer le processus de paix.
- 19. Les ministres ont pris note des premières manifestations d'un changement de cap résolu vers une société non raciale et démocratique en Afrique du Sud. Toutefois, ils ont déploré la réapparition de la violence qui ne saurait être imputable qu'au maintien de l'apartheid. Si elle n'est pas maîtrisée, cette donnée nouvelle peut faire échouer le processus de paix et menacer la sécurité. Aussi les ministres étaient-ils d'avis que l'Organisation des Nations Unies devrait s'associer activement aux efforts pour mettre un terme à la violence. Ils ont estimé que les propositions du régime de Pretoria concernant les dispositions provisoires et la promulgation d'une nouvelle

constitution demeuraient très en deçà des demandes des forces qui luttent contre l'apartheid. Les ministres gardaient l'espoir que cette chance historique qui s'est présentée en Afrique du Sud de mettre fin à l'apartheid ne serait pas perdue et que le processus de négociation, notamment celui qui s'inscrit dans le cadre de la CODESA, aurait raison des obstacles subsistant sur la voie de l'édification d'une nouvelle Afrique du Sud démocratique et non raciale. Ils ont en outre exhorté la communauté internationale à continuer de prêter son aide à la majorité sud-africaine dans la perspective de la création d'une nation démocratique. A cet égard, ils se sont félicités du rapport du Fonds AFRICA.

- 20. Reconnaissant que la paix, le désarmement et le développement sont indivisibles, les ministres ont souligné que la relance de la croissance et du développement, l'éradication de la pauvreté et l'élimination du colonialisme et de l'occupation étrangère demeuraient à l'heure actuelle une priorité et un objectif de premier plan. Ils ont observé que les récents changements positifs dans le domaine politique avaient offert une possibilité réelle d'aborder ces questions aussi sérieusement que complètement.
- 21. Les ministres se sont déclarés gravement préoccupés de la conjoncture économique extérieure de plus en plus difficile, principalement en raison des politiques et pratiques économiques négatives des pays du Nord, qui entravent l'essor économique des pays en développement à un moment où des réformes et des réajustements sont en cours. Les pays en développement sont en permanence paralysés par le fardeau de leur dette, manquent des capitaux nécessaires pour financer leur développement, se voient refuser l'accès voulu aux marchés des pays en développement du fait d'un protectionnisme accru et sont gênés par la baisse persistante des prix des produit's primaires. Les ministres ont regretté que des mesures économiques coercitives continuent d'être prises à l'encontre des pays en développement. Ils ont vivement souhaité que les Négociations commerciales multilatérales (Négociations d'Uruguay) donnent bientôt des résultats tangibles, complets et équilibrés. A cette fin, ils ont instamment prié les pays développés de résoudre promptement leurs difficultés. en s'attachant à la transparence, compte tenu des préoccupations des pays en développement.
- 22. En dépit de la triste situation économique, les ministres ont reconnu qu'il fallait d'urgence tirer parti du faisceau de chances qui se font jour pour renforcer les perspectives de coopération internationale en vue du développement. Le progrès technologique rapide pousse à la mondialisation et à l'interdépendance de l'économie internationale et des intégrations économiques régionales. Les ministres ont pris acte avec satisfaction du consensus qui s'est dégagé à la dix-huitième session extraordinaire de l'Assemblée générale, de l'adoption de la Stratégie internationale du développement pour les années 90 et des progrès réalisés dans le cadre de la huitième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tels qu'ils apparaissent dans son document final "Un nouveau partenariat pour le développement: les engagements de Carthagène". S'ils sont systématiquement suivis et appliqués, ces accords pourraient servir les efforts tendant à engager les pays développés du Nord dans un dialogue

constructif sur la coopération internationale pour le développement, fondée sur l'égalité, l'équité et les intérêts mutuels. Dans cette optique, les ministres ont exprimé leur appui à la proposition du Secrétaire général de l'ONU visant à convoquer une conférence internationale sur le financement du développement.

- Les aspirations et prétentions croissantes de la communauté internationale à l'amélioration de la qualité de la vie et au progrès social sont apparues de plus en plus pressantes et importantes. Les ministres ont souligné que la protection de l'environnement, la promotion de la croissance et du développement économiques et l'éradication de la pauvreté se renforcent mutuellement et appellent un nouveau partenariat mondial. A cet égard, ils ont vu dans la prochaine Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui doit se tenir à Rio de Janeiro en juin 1992, un événement d'un importance historique, donnant l'occasion aux gouvernements, au plus haut niveau, d'aborder la question de l'environnement et du développement d'une façon synthétique, détaillée et équilibrée. Ils se sont félicités de la Déclaration de Kuala Lumpur sur l'environnement et le développement, qui a été adoptée à l'unanimité à la deuxième Conférence des ministres des pays en développement sur l'environnement et le développement, réunis à Kuala Lumpur du 26 au 29 avril 1992, estimant qu'elle faisait ressortir les préoccupations et les aspirations des pays en développement et contribuait utilement au prochain Sommet de Rio. Parallèlement, les ministres ont demandé instamment à la communauté internationale d'appuyer la convocation du sommet mondial consacré au développement social.
- 24. Les ministres se sont déclarés profondément préoccupés du danger de famine qui se fait jour en Afrique australe du fait d'une sécheresse généralisée. Prenant note des efforts concertés déployés par les pays de la région dans le cadre de la Conférence pour la coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) pour prévenir ce danger, ils ont rendu hommage à l'assistance prêtée jusqu'ici par certains membres de la communauté internationale et lancé un appel aux donateurs qui pourraient apporter une aide plus généreuse encore pour consolider ces efforts.
- 25. Les ministres ont réaffirmé que la coopération économique et technique entre pays en développement est à la fois essentielle pour promouvoir la croissance économique et accélérer le développement et déterminante pour permettre de restructurer les relations économiques internationales en leur donnant des fondements plus justes et plus équitables. Elle pourrait également offrir de nouvelles possibilités d'échanges élargis, d'accès plus ouvert aux ressources financières et de développement des capacités technologiques, plaçant ainsi les gouvernements de ces pays en meilleure position pour négocier avec leurs partenaires des pays développés. Aussi, les ministres étaient-ils résolus à faire tout leur possible pour améliorer et renforcer la coopération Sud-Sud dans tous les domaines. A cette fin, ils ont jugé qu'il conviendrait de réactiver les mécanismes prévus pour ce type de coopération, c'est-à-dire les réunions des pays coordonnateurs du Programme d'action pour la coopération économique des pays non alignés et le Comité ministériel permanent des pays non alignés pour la coopération économique.

- 26. Les ministres ont réaffirmé la validité universelle des droits essentiels de l'homme et des libertés fondamentales, notamment le droit au développement, tel qu'énoncé dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et d'autres instruments internationaux pertinents, comme ceux relevant du droit international humanitaire, qui constituent le fondement commun du respect pour la dignité et l'intégrité de l'homme. Les ministres ont toutefois noté que certains membres de la communauté internationale continuaient d'infléchir différents aspects économiques, sociaux et culturels des droits de l'homme, tout en invoquant des aspects civils et politiques de ces droits comme autant de conditions à l'octroi d'une assistance économique et sociale au développement. Ces pratiques vont à l'encontre de la démarche équilibrée qui doit être adoptée pour aborder les droits de l'homme. Soulignant que c'est aux différents gouvernements qu'il appartient de veiller à l'expression et à l'application des droits de l'homme à l'échelon national, les ministres ont insisté sur le fait que les efforts déployés pour promouvoir les droits de l'homme et les libertés fondamentales ne pouvaient être couronnés de succès que dans le cadre de la coopération internationale, telle qu'elle est prévue dans la Charte des Nations Unies, et non s'ils s'insèrent dans un contexte de confrontation ou visent à imposer des valeurs inconciliables. Les ministres se sont déclarés d'avis que la Conférence mondiale sur les droits de l'homme de 1993 devait en aborder tous les aspects, dans une optique équitable et équilibrée.
- 27. La Réunion revêtant un caractère préparatoire, les ministres, dans le dessein de faire du Mouvement un élément dynamique et productif du courant de coopération internationale, sont convenus de présenter à la dixième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés les recommandations visant la contribution du Mouvement à l'élaboration d'un nouvel ordre mondial juste et équitable. Ils ont aussi recommandé que, lors de la dixième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, qui se tiendra à Jakarta en septembre 1992, le lieu de la onzième Conférence soit arrêté.
- 28. Les ministres ont exprimé leur profonde gratitude pour l'excellente organisation et la qualité des services fournis, ainsi que pour l'hospitalité à la fois chaleureuse et généreuse que leur ont offerte le Gouvernement et le peuple indonésiens.